

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2001-136 DU 4 AVRIL 2001

portant approbation du budget prévisionnel de
Centre de Promotion de l'Artisanat (C.P.A.)
pour l'exercice 2001.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la Loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la Loi n° 94-009 du 28 juillet 1994 portant création, organisation et fonctionnement des Offices à caractères social, culturel et scientifique ;
- Vu** la Proclamation le 1^{er} avril 1996 par la Cour constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 mars 1996 ;
- Vu** le Décret n° 99-309 du 22 juin 1999 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le Décret n° 96-402 du 18 septembre 1996 fixant les structures de la Présidence de la République et les Ministères ;
- Vu** le Décret n° 98- 427 du 25 septembre 1998 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Sur** proposition du Ministre du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme ;
- Le** Conseil des Ministres entendu en sa séance du 28 mars 2001 ;

.../...

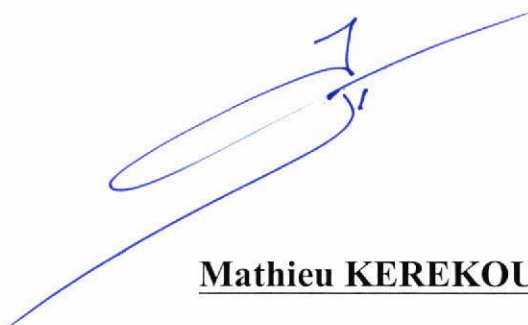
D E C R E T E :

Article 1er.- Est approuvé, le budget prévisionnel du Centre de Promotion de l'Artisanat (C.P.A.) pour l'exercice 2001, tel qu'il figure en annexe à ce Décret.

Article 2 .Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 4 avril 2001

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat, Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, du Plan, du
Développement et de la Promotion de l'Emploi,



Bruno AMOUSSOU.-

Le Ministre des Finances,
et de l'Economie,



Abdoulaye BIO-TCHANE-

Le Ministre du Commerce,
de l'Artisanat et du Tourisme,



Sévérin ADJOVI .-

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MECCAG-PDPE 4
MFE 4 MCAT 4 AUTRES MINISTRES 17 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-
DGDDI-DGID 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-
IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 JO 1.